

LA REVUE DE L'ÉCRAN

L'EFFORT CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES
Paraissant tous les Samedis Prix : DEUX FRANCS 501 A 30 Mai 1942

C O U R R I E R

Lorsque nous parlions, il y a quinze jours, des informations fantaisistes de « Paris-Soir » qui annonçait froidement l'interdiction de trois films pour « insuffisance de qualité », les nécessités matérielles nous obligeant à imprimer sans retard dès l'acceptation de la censure, nous n'avons pu faire état d'une lettre qui accompagnait le visa de parution. Cette lettre non seulement confirmait l'acceptation de tous les termes de l'article, mais encore, précisait et nous autorisait à le faire, que « Paris-Soir » n'avait pas eu vent d'un « tuyau ». L'information en question est absolument imaginative, elle est exclusivement née des vapeurs d'un journaliste talonné par le besoin de fournir son papier quotidien. Lorsqu'on se souvient que cette information se terminait par une chaude approbation de mesures semblables destinées à épurer le cinéma, cela devient assez joyeux !

Tout cela nous fait revenir au même point : il serait indispensable d'avoir, chacun dans son métier, un peu plus de sérieux. Les modifications apportées au comité directeur du C.O.I.C., modifications au sujet desquelles nous manquons trop de précisions au moment où nous écrivons, pour tirer des conclusions, vont en tout cas provoquer une abondance de ces bilans saisonniers dont nous évoquions la périodique survivance. On aura l'impression que les mesures prises le sont à la suite d'insuffisance de résultats, les bilans seront d'une sévérité excessive, il est à peu près certain que l'on ne mettra pas en juste valeur les résultats obtenus depuis l'armistice. Il nous semble inutile d'y revenir, Masini y consacrait récemment un long article en réponse aux petits énervés qui s'imaginent pouvoir se tailler un succès facile en dénigrant tout et en versant de bruyantes larmes de crocodiles.

Si le cinéma et son organisation ont apporté quelques déboires et bien des déceptions, c'est surtout dans l'inertie des masses qu'il faut voir le défaut. Les « masses » en l'occurrence et ne vous en déplaise, ce n'est pas le public, c'est vous tous, nous tous ; tous les professionnels béatement confiants dans le travail des autres... et quand je dis confiants, je m'entends et ne me fais aucune illusion... En réalité le réflexe est le suivant : attendons patiemment que tel ordre, telle décision soit tombés en désuétude et gardons nous de perdre nos bonnes petites habitudes que nous reprendrons ouvertement demain, et que nous gardons en ce moment en cachette.

Personne ne se demande si telle décision est justifiée, elle gêne de douces routines... On fait mieux, on revient dès qu'un prétexte se présente à de vieilles coutumes que diverses contraventions avaient fait perdre. Par exemple ? Par exemple, on néglige des questions de sécurité élémentaires en invoquant les restrictions.

On bloque des sorties de secours. Pourquoi ? Habitude sentimentale du directeur qui aime à voir une porte fermée plutôt qu'une autre, inutile d'essayer de comprendre. En cas d'incendie, cela provoquera peut-être une panique, qu'importe, la réponse est toute prête : « Les restrictions sur l'électricité m'ont obligé à supprimer l'ampoule qui était derrière cette porte. » Un autre exemple ? Il en est un beau, d'autant plus qu'il sort du menu fretin des margoulins pour être parfaitement généralisé. Le transport des actualités dans une boîte en carton, et encore « quand y en a » comme dirait Madame Sans-Gêne. Le plus souvent, on transporte la bobine entre deux morceaux de carton en loques. Je sais, je sais, il y a les restrictions, on ne trouve plus de fer blanc, on a récupéré toutes les boîtes de films. C'est en effet vrai, mais si l'on faisait, sérieusement cette fois, l'inventaire de toutes les boîtes de films qui traînent dans les salles et dans les agences ; de toutes celles qui sont écrasées sous une caisse de ferraille, de toutes celles oubliées au grenier, de toutes celles placées de champ en bordure d'un carré de salade dans le jardin du bureau, de celles données au fils de la concierge qui avec deux vis en a fait des roues pour une carriole, de celles que l'on utilise comme réserve de talons de billets usagés et qui montent en piles dans la cave... Si l'on faisait cette récupération, on trouverait assez de boîtes pour faire un bel envoi au service de la ferraille et pour munir toutes les salles du *jeu* nécessaire pour expédier et recevoir les actualités et pour les « doubler » lorsqu'il y a lieu ! Parce que le manque de fer ne fait pas que les films soient devenus soudain d'innocents petits lacets de souliers. La pellicule reste dans une salle, un danger permanent dont on ne semble pas se douter. On continue à confier les bobines à des gosses qui musent en route, qui fument les jours de mistral en traînant derrière eux une bobine débobinée... Tout cela pourtant fait partie de « l'organisation du cinéma », faut-il édicter des lois et des décrets pour tous ces détails ?

(Lire la suite page 3)

A. C. E.

C
T
I
V
I
T
É

l'Alliance Cinématographique Européenne

continuant son éblouissante série vient d'enregistrer un nouveau succès à la sortie au **STUDIO de MARSEILLE, le 28 Mai** d'un film policier d'une nouvelle formule

FAUSSAIRES

avec
KIRSTEN HEIBERG
et
RUDOLF FERNAU

**Poursuites et tumulte
amour et émotion
d r a m e ...
un renouvellement dans
un genre qu'aime le public!**



Comme quoi, chacun est responsable et chacun pourrait, en balayant devant sa porte, nettoyer toute la maison. Evidemment, tout s'arrangera, mais pas dans le sens où certains le pensent « en se tassant ». Tout s'arrangera parce qu'un beau jour un film brûlera et avec lui le commissionnaire imprudent qui vous répond « Oh ! je fais bien attention ! » lorsqu'on lui déconseille — timidement — le port simultané d'une bobine de film et d'une cigarette. Peut-être même une salle brûlera-t-elle avec une bonne petite panique qui laisse quelques morts à la porte. Alors, on prendra des décisions, on fera des lois supplémentaires pour ces questions de détail.

Etonnons-nous alors que ce soit long de réorganiser le cinéma. Il me semble que si j'étais au Comité d'Organisation, je me sentirais une âme de dragueur chargé de nettoyer un port qui s'ensablerait sans cesse !

C'est comme le « double programme »... on respecte l'interdiction, et puis on a un tout petit peu triché, en douce, et puis tout tranquillement on en voit qui l'affichent tout innocemment.

C'est comme... c'est comme tant de choses qu'il semble superflu de les reprendre toutes. Superflu pour aujourd'hui tout au moins.
R. M. ARLAUD.

CHEZ
Charles DIDE
35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycee 76.60
vous trouverez
**TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE**
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES

et du Matériel *Simplex*
BROCKLISS

Nouvelle Organisation du Comité Directeur du C. O. I. C.

C'est par la grande presse que les milieux corporatifs ont appris l'importante modification du C.O.I.C. Il semble, encore que rien ne permette de l'affirmer officiellement, que les postes du directeur responsable et du commissaire du gouvernement soient supprimés et remplacés par un comité directeur composé de MM. Achard, Traucieux et Richebé.

Ce choix de trois hommes particulièrement au courant des choses de notre milieu paraît judicieux mais la lettre adressée par le président Laval à M. Raoul Ploquin marque le désir de le voir continuer à jouer un rôle actif dans l'évolution nouvelle du cinéma.

Tel est aussi le vœu d'une corporation qui dans sa presque totalité sait reconnaître à quelle tâche s'était attelé M. Plequin et les résultats considérables obtenus à l'heure actuelle.

Nous donnerons la semaine prochaine des précisions sur ces « modifications administratives » et sur leurs conséquences pratiques et immédiates.

YAMILÉ SOUS LES CÈDRES

est un roman d'Henry BORDEAUX
membre de l'Académie Française

AU SERVICE DE L'ECONOMIE FRANÇAISE DANS LE CADRE
DE LA RECONSTITUTION NATIONALE

L'ACTIVITE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, AGRICOLE
GROUPEE PAR PROVINCE AVEC SON FOLKLORE

LE GUIDE PROFESSIONNEL DES PROVINCES FRANÇAISES

UNE FORMULE INEDITE DE DOCUMENTATION
ET DE DIFFUSION

PRECISION — CLARTE — ATTRAIT

Création des EDITIONS « ERE NOUVELLE »
21, AVENUE VICTOR-HUGO - PARIS

Province : 11, RUE PISANÇON - MARSEILLE

YAMILÉ sous les Cèdres

est un splendide film français
tourné au Liban
par M. Charles d'ESPINAY

APY

PEINTURE
DÉCORATION

ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tél. C. 14-84 MARSEILLE

L'INTERMÉDIAIRE
CINÉMATOGRAPHIQUE
du MIDI

Cabinet AYASSE

44, La Canebière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02

VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

Établissements

RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

8, quai Maréchal-Pétain
Tél. Colbert 43-74

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.

Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

DECISION N° 23

MODIFIANT LA DECISION N° 6
RELATIVE AU CONTROLE
DES RECETTES DES SALLES
DE CINEMA, ET FIXANT
SA DATE D'APPLICATION

Vu le Décret du 2 décembre 1940, relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ;

Vu l'Arrêté du 7 février 1941, relatif au contrôle des recettes des salles de cinéma ;

Vu le Décret du 26 février 1942, relatif à la Codification du régime fiscal des spectacles.

La Commission Consultative entendue.

Le Directeur Responsable décide :

Art. Premier. — La décision N° 6 relative au contrôle des recettes des salles de cinéma est modifiée comme suit :

« Art. VIII, paragraphe C, 1er alinéa : « taxes Producteurs » : Ces billets sont destinés à constater les entrées consenties à titre gratuit par l'exploitant, mais comportant perception des impôts et du pourcentage revenant au film, leur délivrance peut seulement donner lieu à paiement d'une somme (imprimée sur le billet) représentant forfaitairement cette perception et égale à 60 p. 100 (soixante pour cent) du prix de place à tarif plein sur la base duquel ces entrées sont imposées par l'Administration, le prix de ces billets étant arrondi au franc ou demi-franc supérieur ou inférieur. »

Art. II. — A compter du 27 mai, les prescriptions de la Décision N° 6 sont applicables dans les salles de spectacles cinématographiques (y compris le format réduit) situées à Paris, et dans les départements de la Seine, Seine et Oise, et Seine et Marne.

En conséquence, aucun autre billet que ceux portant la marque du C.O.I.C. ne pourra être délivré aux spectateurs dans ces départements.

A partir du 29 mai, il est interdit aux exploitants de ces départements de détenir des billets autres que ceux portant la marque du C.O.I.C.

Art. III. — A partir du 27 mai, les

exploitants de Paris, Seine, Seine et Oise, et Seine et Marne sont tenus d'apposer à leur caisse le panneau « Avis au public » qui leur a été délivré par le C.O.I.C. conformément à l'art. 10 de la décision N° 6.

Fait à Paris, le 1er mai 1942.

* *

PRESCRIPTIONS POUR LA
JOURNEE DU 2 MAI DITE
DE FETE NATIONALE
DU TRAVAIL
ET DE LA CONCORDE SOCIALE

Aux termes de la loi du 28 avril 1942 modifiant et complétant la loi du 22 avril 1941 modifiée par la loi du 26 avril 1941 le 1er mai est déclaré jour férié et doit être chômé comme « Fête du Travail et de la concorde sociale » sans qu'il en résulte une réduction de salaire pour le travailleur.

A titre exceptionnel, en vertu d'un arrêté du 28 avril 1942, le congé légal du 1er mai est reporté au 2 mai 1942.

Dans le cas où, de par sa nature même, le travail ne pourrait être interrompu, les travailleurs bénéficieraient en plus de leur salaire, d'une indemnité compensatrice à la charge de l'employeur égale à 100 p. 100 du montant du salaire reçu pour ce jour par le travailleur. Cette indemnité assimilée à un salaire est assujettie aux retenues normales au titre des Assurances Sociales et des Impôts.

Les heures de travail perdues de ce fait pourront être récupérées dans les deux mois qui suivront et devront être rémunérées à salaire normal.

Modalités d'application de l'indemnité prévue pour la journée du 2 mai

1° Tout salarié dont le travail ne pourra être suspendu recevra un salaire double quels que soient le nombre d'heures effectué et les modalités de paiement (au mois, à la journée au cachet, à l'heure).

Toutefois pour les artistes et les artistes musiciens employés dans les Théâtres Cinématographiques, le montant de l'indemnité

SORTIES LÉGALES
conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

| Titre du Film | Sortie Date de | SALLE | Agence | * |
|-----------------------|----------------|----------|----------|----|
| TOULOUSE | | | | |
| * P. : Présentation. | | | | |
| E. : Exclusivité. | | | | |
| Orohidée Rouge | 11 Juin | Variétés | A. C. E. | E. |
| Jenny Jeune Prof | 9 Juillet | Variétés | A. C. E. | E. |
| Sept Années de Poisse | 30 Juillet | Variétés | A. C. E. | E. |

A TOULOUSE

SOUS-CENTRE

9, rue Agathoise

Tél. 256-81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 30

compensatrice ne pourra en aucun cas excéder 180 frs pour la journée.

Le personnel rétribué au pourboire recevra une indemnité égale au salaire prévu pour cette catégorie par les conventions collectives en vigueur ou par l'arrêté Ramadier du 24 janvier 1938, augmenté de l'indemnité prévue par la loi du 23 mai 1941.

Tout salarié qui n'était pas appelé à travailler ledit jour, soit en raison du mode de répartition des heures de travail adopté dans l'établissement, soit en raison de l'application du repos hebdomadaire par roulement, recevra, outre son salaire normal, une indemnité correspondant au sixième du salaire moyen hebdomadaire de la période de paye qui a précédé le 1er mai.

Le Chef du Centre
de la Région de Marseille :
J. DOMINIQUE.

* *

REAPPROVISIONNEMENT
EN BILLETS

De nombreuses demandes relatives à la date de mise en circulation des billets portant la marque du Comité parviennent à nos services.

Nous tenons à informer MM. les Exploitants ayant des séries de billets arrivant à épuisement, qu'ils doivent prendre toutes dispositions pour assurer leur réapprovisionnement, en tenant compte que le Comité ne pourra envisager la fourniture de ses billets avant octobre.

Marseille, le 20 mai 1942.

Le Chef du Centre
J. DOMINIQUE.

RECETTES DES SALLES

DU 14 AU 20 MAI

| | |
|---|-------------|
| Fathé (<i>L'Arlésienne</i>) | 125.463 frs |
| Rex (<i>L'Arlésienne</i>) | 143.671 — |
| Odéon (<i>Péchés de jeunesse</i>) | 103.757 — |
| Majestic (<i>Péchés de jeunesse</i>) | 147.212 — |
| Studio (<i>Folies nocturnes</i>) | 65.360 — |
| Club (<i>Invitation au bonheur</i>) | 72.464 — |
| Hollywood (6 ^e étage) | 86.033 — |
| Noailles (<i>L'Age d'or</i>) | 54.036 — |
| Caméra (<i>Messieurs les ronds de cuir</i>) | 63.393 — |
| Cinévog (<i>Mam'zelle Bonaparte</i>) | 100.721 — |
| Phocéac (<i>Soixante quinze minutes d'angoisse</i>) | 128.820 — |
| Cinéac « Petit Marseillais » (<i>Accord final</i>) | 82.833 — |
| Cinéac « Petit Provençal » (<i>Le vainqueur</i>) | 67.931 — |
| Ecran (<i>Coup de théâtre</i>) | 53.692 — |

NOTE. — Dans notre relevé des recettes de la semaine du 7 au 13 Mai, publié la semaine dernière, il convient d'ajouter au chiffre du Pathé, si l'on veut avoir le rendement exact de *L'Arlésienne*, la somme de Frs. : 24.370, représentant la recette effectuée au cours de la soirée du mercredi 6 Mai.

MUTATIONS DE FONDS

PARIS

Les époux Astaix ont vendu à la société Raspail Palace leur fonds de commerce de cinématographe exploité à Paris Numéros 91 à 93, Boulevard Raspail.

Oppositions : étude de M^e Guinard, avoué, 31, rue Caumartin Paris.

Première Publication : *Gazette du Palais* du 12 Mai 1942.

— MM. Lozet et de Cuvillon ont vendu à la société à responsabilité limitée Kursaal exploitation leur fonds de cinématographe exploité à Paris, 17, rue de Gravelle connu sous le nom de « Nouveau Kursaal ».

Oppositions : Mlle Pommay, 6 rue de Mondovi, à Paris.

Première Publication : *Gazette des tribunaux* du 10 au 16 Mai 1942.

GIRONDE

Les époux Bonnet ont vendu à M. Leroy et à Mlle Lutinier leur fonds de commerce de cinéma, théâtre, dancing exploité à Pessac angle du chemin d'Arlac et du chemin de Verthamon.

Oppositions : étude de M^e Gauthier, notaire à Bordeaux.

Première Publication : *Affiches Bordelaises et Régionales* du 12 Mai 1942.

BOUCHES-DU-RHONE

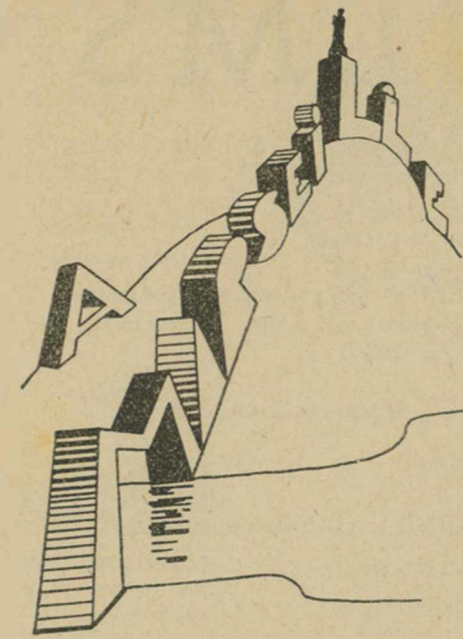
Les époux Hyardet ont vendu à M. Franchise leur fonds de commerce de Café Cinéma, dancing exploité à la Roque d'Anthéron, cours du Maréchal Foch.

Oppositions : reçues au fonds vendu entre les mains de l'acquéreur.

Première Publication : *Annales Judiciaires et Légales* de Marseille, 15 Mai 1942.

AUDE

M. François Voisin a vendu à la Société Otomatic-Garage son fonds d'Entreprise de spectacles cinématographiques



Les Programmes de la Semaine.

PATHE-PALACE et REX. — *Le Prince Charmant*, avec Lucien Baroux (Midi Cinéma Location). En exclusivité simultanée.

ODEON et MAJESTIC. — *Fèvres*, avec Tino Rossi (Ciné Guidi Menopole). Seconde semaine en exclusivité simultanée.

STUDIO. — *Fausaires*, avec Kirstein Heiberg (A.C.E.) Exclusivité.

Présentations à venir.

MARDI 2 JUIN

A 10 h. MAJESTIC (Tobis)

Annette et la dame blonde, avec Louise Carletti.

MERCREDI 3 JUIN

A 10 h. MAJESTIC (Tobis)

Symphonie Fantastique, avec Renée St. Cyr.

LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

FILMS RADIUS

30, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle
**TRAGEDIE IMPERIALE
UN DU CINEMA**

LA NEIGE SUR LES PAS

TRÈS SÉRIEUX
nous avons
ACHETEURS
de toutes Salles de
CINÉMA
dans tout le Midi et le Sud-Ouest
ainsi qu'en Algérie
PAIEMENT COMPTANT
Voir ou écrire d'urgence à
Georges GOIFFON & WARET
51, RUE GRIGNAN — MARSEILLE

LISTE DES FILMS

DISPONIBLES DANS LES AGENCES DE MARSEILLE

3^{me} LISTE

AGENCE MÉRIDIONALE DE LOCATION DE FILMS.

50, Rue Sénac - Tél. : L. 46-87
 Directeur gérant : M. MOURET
 Représentant : M. CHARPIN.

PRODUCTION

ADEMAI AVIATEUR (Fernandel - Noël-Noël - S. Bataille)
 RIGOLBOCHE (Mistinguett - André Lefaur - Jules Berry)
 MONSIEUR PERSONNE (Jules Berry - Josseline Gaël)
 NUITS BLANCHES DE ST-PETERSBOURG (Gaby Morlay)
 ESCADRILLE DE LA CHANCE (A. Luguet - Lily Damita)
 ULTIMATUM (Erich von Stroheim - Dita Parlo - Aimos)
 ERNEST LE REBELLE (Fernandel - Mona Goya - Le Vigan)
 MONSIEUR BEGONIA (Max Régner - Colette Darfeuil)
 LES DISPARUS DE ST-AGIL (Michel Simon - Von Stroheim)
 METROPOLITAIN (Albert Préjean - Ginette Leclerc)
 VACANCES PAYEES (Duvallès - Léon Bélières - C. Delyne)
 LE MOULIN DANS LE SOLEIL (Orane Demazis)
 MOULIN ROUGE (Lucien Baroux - G. Callix - René Dary)
 SERENADE (Louis Jouvet - Lilian Harvey - B. Lancret)
 TOURBILLON DE PARIS (Ray Ventura - Jean Tissier)
 FACE AU DESTIN (Jules Berry - Georges Rigaud - G. Silvia)
 MIQUETTE (Lucien Baroux - L. Harvey - A. Lefaur)
 SANS FAMILLE (Vanni Marcoux - Dorville - R. Lyncen)
 UNE FILLE A PAPA (Josette Day - L. Baroux - J. Servais)
 BOURRACHON (Meg Lemonnier - Signoret - André Luguet)
 PARLEZ-MOI D'AMOUR (Germaine Aussey - R. Treuille)

LES SŒURS HORTENSAS (Meg Lemonnier - Carette)
 DORA NELSON (Elo. Popesco - A. Lefaur - Escande)
 UN DE LA LEGION (Fernandel)
 CAPITAINE PIRATE
 WEEK-END (John Lodge - Margareth Lockwood)
 POLICE DE ROUTE
 PATROUILLE DE L'AIR
 MARQUE DU DESTIN
 BARBARA DE RADZIWILL (Jodwiga Smosarska)
 PIRATES DU CIEL
 TROIS DU CIRQUE
 VIRAGE DE LA MORT

FILMS DE PREMIERE PARTIE

Documentaires. — Ame de la Corse; Aiguille verte; A l'angle du Monde; Artères de France; Aux greniers d'Extrême-Orient; Beauté Jazz; Bercy; Bêtes captives; Camargue; Championnat de ski; Chant des Iles; Cites Steppes du Niger; Culture du thé; Dardanelles; Hanoï sous les flamboyants; Harmonieux ombrages; Haute vallée de la Garonne; Coupe du monde de football; Jeunes filles d'aujourd'hui; L'hiver et ses plaisirs; Made in France; Paris, mon grand village; Princesse d'AnGKOR; Reman d'un Marscuin; Ski Français; Sources Noires; Thiers; Ton corps au soleil; Trente-six chandelles; Tunisie au seuil de l'Island; Violon d'Ingres; Vive la vie; Vues en Portugal.

Documentaires musicaux. — Beau Danube Bleu; Chansons de Jean Sablon; Fantaisie Tzigane (couleur); Fantaisie Tzigane (noir); Joyeuses commères; Maîtres chanteurs; Mélodie Argentine; Nuits Vénitienes; Oberon; Rêve de Gitane; Rigoletto; Visions d'Italie.

AGENCE TOULOUSAIN DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
 Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
 SALLES DE
 CINEMAS et de SPECTACLES

LA REVUE DE L'ECRAN & L'EFFORT CINEMATographique

43, Boulevard de la Madeleine
 Tél.: National 26.82
 MARSEILLE

Directeur Rédacteur en Chef : A. DE MASINI
 Directeur Technique : C. SARNETTE
 R. C. Marseille 76.236

Abonnements l'An :
 France: 55 frs. Etranger 110 frs

C. C. P.: A. de Masini, Marseille 46.662

Le Gérant: A. DE MASINI.
 Imprimerie MISTRAL - Cavailhon

GRANET-RAVAN

MAISONS FLATIN-GRANET & C^{ie} & GRANET-RAVAN REUNIES
 SERVICE EXTRA RAPIDE PARIS MARSEILLE EN 12 HEURES
 POUR LE CINEMA

GRANET-RAVAN vous rappelle qu'il est spécialisé dans le transport des films en Service Rapide de Paris à Marseille et de la distribution sur le littoral

MARSEILLE 5 ALLEES L. GAMBETTA TEL. NAT. 40.24-40.25
 ALGER 6 RUE COLBERT TELEPHONE 10.06
 40, RUE DU CAIRE
 4, RUE DENIS
 PARIS TELEPH. GUT 85.77
 ORAN TELEPHONE 206.16
 9, R. MARECHAL DETAIN TELEPHONE 838.69
 NICE 33, R. DE COMPIEGNE TELEPHONE 06.25
 CASABIANCA

CHARBONS de PROJECTION

SOCIÉTÉ FRANÇAISE AEG AGENCE de MARSEILLE
 6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56

LES GRANDES MARQUES DU CINEMA

MIDI
 Cinéma
 Location
 MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
 Tél. N. 48-26

IDNA
 J.P. LAMY
 28^{bis} RUE ROVIGO
 TEL: 367.67
 ALGER

AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS
 50, Rue Sénac
 Tél. Lycée 46-87

CINE GUIDI MONTEBOLE
 53, Rue Consolat
 Tél.: N. 27-00
 Adr. Télég.: GUIDICINE

COLUMBIA FILMS S.A.
 AGENCE de MARSEILLE
 42, Boulevard Longchamp
 Tél. N. 31-08

FRANCINEX
 FERNAND MERIC
 75, Bd Madeleine.
 Tél.: N. 62-14

FILMS M. MEIRIER
 32, Rue Thomas
 Téléphone N. 49 61

LES FILMS DE PROVENCE
 131, Boulevard Longchamp
 Tél.: N. 42-10

ROBUR FILM
 Maison Fondée en 1926
J. GLORIOD
 44, Rue Sénac
 Tél. Lycée 32-14

SOCIÉTÉ SPAS
 AGENCE DE MARSEILLE
 53, Boulevard Longchamp
 Tél.: N. 50-80

REGINA
 DISTRIBUTION
 54, Boulevard Longchamp
 Tél. N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTR MARSEILLE

GUY-MAÏA FILMS
 44, Boulevard Longchamp
 Tél.: N. 15.00 15.01
 Télégrammes : MAÏAFILMS

PATHE - CONSORTIUM - CINEMA
 90, Boulevard Longchamp
 Tél. N. 15 14 15 15

EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS
 F. JEAN
CREA FILM
 81, Rue Sénac, 81
 Tél. Lycée 50-01

CYRNOX FILM
 DISTRIBUTION
 20, Cours Joseph-Thierry, 20
 Téléphone N. 62-04

RADIO FILMS
 AGENCE DE MARSEILLE
 89, Boulevard Longchamp
 Téléph. National 25-19

HELIOS FILM
 DISTRIBUTION
 117, Boulevard Longchamp
 Tél. N. 62-59

FILMS CHAMPION
 1, Boulevard Longchamp
 Téléphone N. 63-59

FILMS WORMS
 120, Boulevard Longchamp
 Tél. N. 11-60

FILMS Angelin PIETRI
 76 Boulevard Longchamp
 Tél. N. 64-19

PRODIEX
 D. BARTHÈS
 73, Boulevard Longchamp, 73
 Téléphone N. 62-80

CINE RADIUS
 SELECTION des FILMS EXCLUSIVES
 130, Boulevard Longchamp
 Téléphone N. 38-16
 (2 lignes)

LES PRODUCTIONS D'ART
R.C.E.
 CINEMATOGRAPHIQUE
 DISTRIBUTION
 AGENCE DE MARSEILLE
 109, Boulevard Longchamp
 Tél. Nat. 65-96

ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE
 52, Boulevard Longchamp
 Tél.: N. 7-85

LES FILMS Marcel Pagnol
 AGENCE DE MARSEILLE
 45, Cours Joseph Thierry
 Tél. Nat. 41-50
 Nat. 41-51

Les Productions FOX EUROPA
 Distributeurs de
20th CENTURY FOX
 AGENCE DE MARSEILLE
 35, Bd Longchamp - Tél. N. 18-10

IRGOS FILMS
 50, Rue Sénac, 50
 Tél. Lycée 46-87

UNIVERSAL FILM S.A.
 Distributeur de
UNIVERSAL PICTURES
 AGENCE DE MARSEILLE
 62, Boulevard Longchamp
 Tél. Nat. 56-50

AGENCE MARSEILLE
 102, Bd LONGCHAMP
 Tél.: National 06-76 et 27-56
AGENCE DE TOULOUSE
 31, RUE BOULBONNE
 Tél.: 276-15.

TOBIS
 AGENCE DE MARSEILLE
 43, Rue Sénac
 Tél.: Lycée 71-89

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
aux ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
33 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée
76-60
Agent du
Matériel
sonore
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX



CHAUFFAGE
VENTILATION
SANITAIRE
DÉFENSE INCENDIE
entreprise
BARET Frères
MARSEILLE 46, R. du Génie
N° 02-52 CAVAILLON 16, R. Chabran
Tél. 3-84

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES

Système Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
TÉL. N. 54-43

MADIAVOX
Construit
STANDARD 35
FORMAT REDUIT
D. L. 16 16 m/m
Demandez Notice
12-14, RUE ST-LAMBERT
MARSEILLE
Tél.: DRAGON 58.81

APPAREILS SONORES

AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. : N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINEMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66
Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage


AUTOMATICKET
CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINEMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.
58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON

SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24


Usine de construction de
projecteurs
à TULLE (Corrèze)
Agents généraux exclusifs
Ateliers J. CARPENTIER
16, rue Chomel
VICHY (Allier)
Tél. Vichy 40-81

Le GUIDE PROFESSIONNEL
des PROVINCES FRANÇAISES
Une Formule inédite de
Documentation et de
Diffusion.
Précision - Clarté - Attrait
Création des Editions
"Ere Nouvelle"
21, Av. Victor-Hugo, PARIS
Province :
11, R. PISANÇON, MARSEILLE

E. JOHNSON
7, RUE THOMASSIN
LYON
Tél.: Fr 15-95
Charbons CIPLARC
TOUTES LONGUEURS
Miroirs MIR
INCASSABLES

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (ex-22)
Tél. : N. 82-82

POUR VOS CLICHÉS...
ET VOS DESSINS.
Consultez
LA S^{te} DES
Photograpeurs Réunis
TÉL. DRAGON 7237
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

LAMPES



VISSEAUX

CHARBONS CIPLARC



SIEMENS

NICE, 11, RUE FÉLIX AGNELY
Tél.: 842-20
MARSEILLE
4, RUE DE L'ÉTOILE
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ÉLECTRIQUES
APPAREILLAGE



Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
Prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires
C. A. I. R. E.
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél.: 861-61

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE U
Successeur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION


PRODUCTIONS
CINÉMATOGRAPHIQUES
PIERRE COLLARD
15, CHEMIN DES CAILLONS
MARSEILLE
Tél.: G. 29-10


2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

**SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS**
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE